Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur Lycée agricole de Suscinio - Morlaix - ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES CHATEAULIN MORLAIX KERLIVER situé sur la commune de MORLAIX.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché:

Marché de fournitures

Forme du Marché:

Les prestations feront l'objet d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

• Produit n°1 Fromage de chèvre certifié Bio ou équivalent 6Kg (réponse le 17/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 27/05/2024 - 10 jours de délai de livraison

Article 2: Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés cidessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

• Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 100%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- Lycée agricole de Suscinio Morlaix ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES CHATEAULIN MORLAIX KERLIVER
 - Luc VATIN
 - Suscinio Ploujean
 - 29600 MORLAIX
 - Responsable des achats : Gaëlle LE ROUX
 - Téléphone : 02 98 72 03 22
 - Courriel: ge.0290126e@ac-rennes.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent : Tribunal administratif de Rennes - 3 contours de la Motte - 35044 RENNES Cedex